

# Fonds mondial neutre au marché CC&L II (auparavant, Fonds alternatif d'actions mondiales CC&L)

## Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

Pour la période close le  
30 juin 2023

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds fournit des faits saillants de nature financière, mais non le rapport financier intermédiaire ni les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en nous téléphonant au 1-800-939-9674, en nous écrivant au 1400 – 130 King St. West, P.O. Box 240, Toronto (Ontario) M5X 1C8, ou en visitant notre site Web, à l'adresse [www.cclfundsinc.com](http://www.cclfundsinc.com), ou le site Web de SEDAR, à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également communiquer avec nous de la même manière pour demander une copie du rapport financier intermédiaire, des politiques et procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du fonds de placement.

## Résultat des activités

Au 30 juin 2023, l'actif net total du Fonds mondial neutre au marché CC&L II (auparavant, Fonds alternatif d'actions mondiales CC&L) (le « Fonds ») s'élevait à 16,9 M\$. Au cours de cette période, le rendement pour les porteurs de parts de série A du Fonds s'est établi à 4,43 %. Le rendement diffère d'une série de parts des fonds à une autre en raison des différences dans la structure de leurs charges. Les rendements pour chacune des séries sont présentés à la rubrique « Rendement passé » du présent rapport.

Le Fonds mise sur une stratégie neutre sur le marché des actions mondial, tout en ciblant un rendement absolu et un risque de 6 % à 8 % et aucune corrélation avec les marchés des actions.

Après avoir observé une volatilité accrue sur les marchés des capitaux en mars, les investisseurs ont accueilli favorablement un environnement plus stable au deuxième trimestre. La confiance des investisseurs s'est accrue en raison de plusieurs facteurs, dont la résolution de la question du plafond de la dette aux États-Unis et l'enthousiasme croissant que suscite l'intelligence artificielle (IA) et qui a amené de nombreux investisseurs à revoir leurs perspectives pour le secteur de la technologie. Les nouvelles économiques ont été en général excellentes, remettant en question la récession que plusieurs prévoyaient et amenant les investisseurs à repousser leurs prévisions quant au début d'une telle récession. Les données sur l'inflation qui demeurent élevées ont tout de même incité les banques centrales à mettre en œuvre de nouvelles hausses de taux d'intérêt. La plupart des marchés boursiers mondiaux ont affiché une hausse au deuxième trimestre, surtout ceux qui présentent une forte pondération dans le secteur de la technologie.

Les groupes de facteurs de notre modèle ont en règle générale été favorables pendant le trimestre, surtout ceux qui évaluent les caractéristiques fondamentales traditionnelles. La persistance des tendances en matière de rendement sectoriel depuis le début de l'exercice et la vigueur des mesures de croissance des fondamentaux des titres ont donné lieu à un rendement supérieur dans notre composante axée sur la croissance, tandis que l'excellent rendement des titres reposant sur la stabilité des bénéfices a été très favorable pour notre composante axée sur la qualité. Par ailleurs, les sociétés dont les valorisations sont intéressantes par rapport à leurs pairs du même secteur ont dégagé des rendements supérieurs, ce qui s'est traduit par un autre excellent trimestre pour la composante axée sur la valeur. Les rendements des titres reposant sur l'opportunité ont été pour l'essentiel conformes à nos prévisions à long terme.

Le 23 mars 2023, le Fonds a adopté des modifications aux frais de gestion et à la rémunération au rendement du Fonds, des modifications aux objectifs de placement du Fonds et un changement de nom.

Le portefeuille a enregistré un rendement légèrement négatif au deuxième trimestre de 2023. La sélection des titres a donné des résultats différents selon les secteurs et s'est avérée particulièrement défavorable dans les secteurs de la technologie et des industries aux États-Unis, mais a été très favorable au rendement dans le secteur des soins de santé aux États-Unis. En ce qui concerne la répartition sectorielle par pays, les positions acheteur dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire aux États-Unis sont celles qui ont le plus contribué au rendement, tandis que les positions vendeur dans le secteur de la technologie aux États-Unis et dans le secteur des biens de consommation discrétionnaire en Chine sont celles qui lui ont le plus nui.

### Effet de levier

L'effet de levier se produit lorsque le Fonds emprunte de l'argent ou des titres, ou utilise des dérivés, dans le but de générer une exposition plus importante que le montant investi.

L'effet de levier du Fonds est établi en calculant l'exposition totale, qui équivaut à la somme de : i) la valeur de marché des positions vendeur du Fonds; ii) le montant en trésorerie emprunté aux fins d'investissement; et iii) la valeur notionnelle des positions en dérivés spécifiques, à l'exception des dérivés spécifiques utilisés à des fins de couverture. Cette exposition ne doit pas excéder 300 % de la valeur liquidative du Fonds.

Au cours de la période close le 30 juin 2023, l'exposition totale du Fonds a varié entre 72,6 % et 208,0 % de sa valeur liquidative. L'exposition totale du Fonds à l'effet de levier se situe dans la cible établie dans le prospectus simplifié. Au 30 juin 2023, l'exposition totale du Fonds correspondait à 148,3 % de sa valeur liquidative. L'effet de levier provenait principalement de positions vendeur sur actions, de positions vendeur sur contrats de swap d'actions et des emprunts en trésorerie.

Les emprunts en trésorerie, qui se composent de la dette bancaire auprès des courtiers principaux, sont une composante de l'effet de levier du Fonds. Ces emprunts en trésorerie sont remboursables à vue. Au cours de la période close le 30 juin 2023, le niveau de la dette bancaire du Fonds était de 1 619 \$ à 15 765 627 \$, avec un taux d'intérêt moyen de 5,22 %. Au 30 juin 2023, les emprunts correspondaient à 0,0 % de la valeur liquidative du Fonds.

### Événements récents

Bien que la quantité totale d'occasions de placement dans notre modèle (mesurée par les écarts dans nos prévisions de rendement) reste stable en ce qui a trait aux niveaux moyens à long terme, il y a eu des changements notables dans certains groupes au cours du deuxième trimestre. Alors que les sociétés axées sur la valeur ont dégagé des rendements supérieurs et que les écarts entre les multiples de valorisation se sont réduits, la quantité d'occasions de placement dans des titres reposant sur la valeur, quoique toujours plus élevée que les niveaux moyens à long terme, a diminué. En revanche, la quantité d'occasions de placement reposant sur la croissance a continué sa progression par rapport aux creux atteints au premier trimestre, en raison surtout de la persistance des tendances en matière de prix associé au rendement sectoriel. Cela étant dit, la quantité d'occasions reposant sur la croissance demeure inférieure aux niveaux moyens à long terme. Enfin, l'exposition du portefeuille à la composante axée sur la complexité a récemment augmenté, car les indicateurs liés à différentes sensibilités aux marchés mondiaux ont montré une quantité accrue d'occasions en raison des écarts relativement importants dans les rendements des indices de marché mondiaux au deuxième trimestre.

Au cours de la période, les porteurs de parts du Fonds ont approuvé des modifications aux frais de gestion et à la rémunération au rendement du Fonds et des modifications aux objectifs de placement du Fonds. Dans le cadre des modifications aux objectifs de placement du Fonds, le Fonds a changé son nom pour Fonds mondial neutre au marché CC&L II (auparavant, Fonds alternatif d'actions mondiales CC&L). Les modifications aux frais de gestion et à la rémunération au rendement sont présentées ci-après.

Série	Anciens frais de gestion	Nouveaux frais de gestion	Ancienne rémunération au rendement	Nouvelle rémunération au rendement
A	1,50 %	1,90 %	20 % de l'excédent du rendement total des parts de série A sur un taux de rendement minimal, qui correspond au rendement de l'indice MSCI Monde (tous pays, CAD, rendement net).	20 % du rendement net positif des parts de série A pour le trimestre civil, avec un rendement de référence perpétuel.
F	0,50 %	0,90 %	20 % de l'excédent du rendement total des parts de série F sur un taux de rendement minimal, qui correspond au rendement de l'indice MSCI Monde (tous pays, CAD, rendement net).	20 % du rendement net positif des parts de série F pour le trimestre civil, avec un rendement de référence perpétuel.

#### Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Certaines rubriques du présent rapport, notamment « Résultat des activités » et « Événements récents », peuvent contenir des énoncés prospectifs, y compris des déclarations sur le Fonds, sa stratégie, ses risques, son rendement prévu et sa situation. L'emploi des termes « prévoir », « s'attendre à », « estimer », « penser » et d'expressions similaires permet de repérer ces énoncés prospectifs. Tout énoncé qui est par nature prédictif, qui est relatif à des événements futurs ou à des conjonctures, ou qui concerne le rendement futur, les stratégies ou les perspectives, ainsi que les possibles mesures futures prises par le Fonds, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds, est également considéré comme étant un énoncé prospectif.

Ces énoncés reflètent l'opinion de CFI et de Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée, le gestionnaire de portefeuille du Fonds, concernant les facteurs qui pourraient raisonnablement avoir une incidence sur le rendement et les distributions sur les parts du Fonds, et ils sont fondés sur des prévisions et des projections actuelles à l'égard de facteurs généraux futurs liés à la conjoncture économique, à la situation politique et aux marchés, comme les taux d'intérêt, les taux de change, les marchés boursiers et financiers, le cadre réglementaire et le contexte commercial général ainsi que d'autres renseignements pertinents connus au moment de la rédaction du présent rapport. Des changements dans ces facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des informations prospectives.

CFI estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs et dans l'analyse sont raisonnables mais, comme rien ne garantit que les attentes ou l'analyse se matérialiseront, il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont valables en date du présent rapport seulement, et les événements et les résultats réels pourraient différer significativement de ceux qu'ils décrivent.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs importants précitée n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. Veuillez aussi prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs contenus dans les présentes pour tenir compte de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres éléments.

### **Transactions avec des parties liées**

CFI est affiliée à Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée. Comme il est exposé dans le prospectus et la notice annuelle, le gestionnaire de portefeuille retenu par le Fonds, Gestion de placements Connor, Clark & Lunn Ltée, est également affilié à Groupe financier Connor, Clark & Lunn Ltée. Au cours de la période close le 30 juin 2023, aucun ajout ni aucune suppression n'ont eu lieu dans les gestionnaires de portefeuilles offrant des services au Fonds.

À titre de gestionnaire, CFI perçoit des frais de gestion liés aux activités et opérations courantes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative des parts de chaque série du Fonds, comme il est décrit à la section « Frais de gestion ». Ces frais de gestion, facturés dans le cours normal des activités, sont évalués à leur valeur d'échange, qui avoisine celle d'une opération effectuée dans des conditions normales de concurrence.

### **Recommandations ou rapports du comité d'examen indépendant**

Le comité d'examen indépendant a rencontré Fonds Connor, Clark & Lunn Inc. (« CFI ») le 18 janvier 2023. Le comité a formulé une recommandation favorable à l'égard de la proposition de modification des frais de gestion et de changement des objectifs de placement. Le Fonds mondial neutre au marché CC&L II (auparavant, Fonds alternatif d'actions mondiales CC&L) a proposé de poursuivre des objectifs davantage axés sur le rendement absolu, quelle que soit la direction des marchés boursiers, et de réduire ainsi la volatilité du Fonds.

**Ratios et données supplémentaires**

Série A	30 juin 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019 <sup>6)</sup>
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	212 \$	147 \$	165 \$	91 \$	100 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	19 672	14 220	13 355	8 196	9 391
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	2,95 %	2,65 %	3,01 %	2,62 %	2,13 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>3)</sup>	2,95 %	2,65 %	3,01 %	2,62 %	2,13 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	220,72 %	315,23 %	436,66 %	715,02 %	668,21 %
Ratio des frais d'opérations <sup>5)</sup>	1,89 %	0,80 %	0,64 %	1,28 %	2,83 %
Valeur liquidative par part	10,79 \$	10,33 \$	12,33 \$	11,07 \$	10,70 \$

Date d'établissement de la série A : 15 février 2019

Série F	30 juin 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019 <sup>6)</sup>
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	5 702 \$	1 931 \$	3 923 \$	3 250 \$	2 313 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	527 951	187 498	321 623	295 883	220 130
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	1,98 %	1,75 %	2,58 %	1,42 %	1,51 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>3)</sup>	1,98 %	1,75 %	2,58 %	1,42 %	1,51 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	220,72 %	315,23 %	436,66 %	715,02 %	668,21 %
Ratio des frais d'opérations <sup>5)</sup>	1,89 %	0,80 %	0,64 %	1,28 %	2,83 %
Valeur liquidative par part	10,80 \$	10,30 \$	12,20 \$	10,98 \$	10,51 \$

Date d'établissement de la série F : 15 février 2019

Série I	30 juin 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2021	31 décembre 2020	31 décembre 2019 <sup>6)</sup>
Valeur liquidative totale (en milliers) <sup>1)</sup>	10 981 \$	18 706 \$	24 131 \$	19 167 \$	16 713 \$
Nombre de parts en circulation <sup>1)</sup>	1 019 639	1 833 972	1 970 842	1 746 010	1 591 554
Ratio des frais de gestion <sup>2)</sup>	0,58 %	0,75 %	0,61 %	0,85 %	0,77 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge <sup>3)</sup>	0,58 %	0,75 %	0,61 %	0,85 %	0,77 %
Taux de rotation du portefeuille <sup>4)</sup>	220,72 %	315,23 %	436,66 %	715,02 %	668,21 %
Ratio des frais d'opérations <sup>5)</sup>	1,89 %	0,80 %	0,64 %	1,28 %	2,83 %
Valeur liquidative par part	10,77 \$	10,20 \$	12,24 \$	10,98 \$	10,50 \$

Date d'établissement de la série I : 15 février 2019

- 1) Les données sont arrêtées aux 30 juin ou aux 31 décembre des exercices indiqués.
- 2) Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (compte non tenu de l'intérêt sur la marge, des commissions et des autres coûts de transactions du portefeuille) pour la période visée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne pour la période.
- 3) Le gestionnaire du Fonds, soit CFI, peut renoncer à certains honoraires ou prendre en charge certaines charges qui auraient autrement été payables par le Fonds. Le montant de ces honoraires ou charges faisant l'objet d'une renonciation ou d'une prise en charge est déterminé périodiquement pour chaque série par le gestionnaire, qui peut décider de mettre fin à cet avantage à tout moment.
- 4) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations payables par le Fonds au cours de l'exercice sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable au cours de l'exercice sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
- 5) Le ratio des frais d'opérations représente l'intérêt sur la marge, les frais d'emprunt liés aux placements vendus à découvert, le total des commissions et d'autres coûts de transactions exprimés en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.
- 6) Au 31 décembre 2019 ou pour la période allant du 15 février 2019 (début des activités) au 31 décembre 2019, selon le cas.

### Frais de gestion

Le Fonds est géré par CFI. En contrepartie de ses conseils en placement et de ses services de gestion, CFI reçoit du Fonds des frais de gestion, calculés quotidiennement selon la valeur liquidative de chaque série et payables mensuellement à terme échu. Pour les parts de toutes les séries du Fonds, exception faite de la série I, les frais de gestion sont payés par le Portefeuille à CFI. Les frais de gestion relatifs aux parts de série I relèvent d'une entente directe et sont facturés en dehors du Portefeuille. Ils ne constituent pas des charges pour ce dernier. CFI consacre une partie des frais de gestion au paiement de commissions de suivi à des courtiers inscrits (s'il y a lieu), en fonction des montants investis dans le Fonds. CFI utilise une autre partie des frais de gestion pour payer les conseils en placement, y compris les frais facturés par le gestionnaire de portefeuille du Fonds, et les frais d'administration générale, et conserve le reste à titre de profit. Le tableau ci-dessous résume les taux annuels des frais de gestion (hors TPS et TVH) des séries du Fonds, exprimés en pourcentage de la valeur du Fonds, la part consacrée à la rémunération des courtiers et celle consacrée aux conseils en placement, à l'administration générale et au profit.

	<b>En pourcentage des frais de gestion</b>		
	<b>Taux annuels</b>	<b>Rémunération des courtiers</b>	<b>Conseils en placement, administration et profit</b>
<b>Série A</b>	1,90 %	52,63 %	47,37 %
<b>Série F</b>	0,90 %	0,00 %	100,00 %
<b>Série I</b>	0,00 %	0,00 %	0,00 %

### Rémunération au rendement

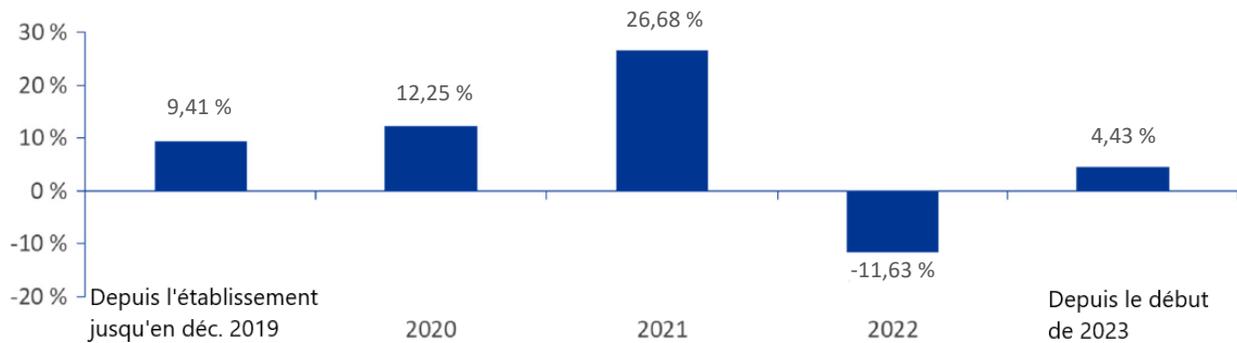
Le Fonds verse trimestriellement une rémunération au rendement au gestionnaire, celle-ci étant calculée et comptabilisée quotidiennement. Cette rémunération au rendement correspond à 20 % du rendement positif net de la série pour la période de rendement, sous réserve d'un rendement de référence perpétuel. La rémunération au rendement s'applique aux parts des séries A et F. Les porteurs de parts de série I peuvent négocier une rémunération au rendement qui sera versée directement au gestionnaire.

**Rendement passé**

L'information sur le rendement présentée ci-après suppose que les distributions du Fonds effectuées au cours des périodes indiquées ont été réinvesties en totalité dans des parts additionnelles du Fonds. Cette information ne tient pas compte des frais de vente, de rachat ou de distribution ou des autres frais optionnels qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Fonds ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

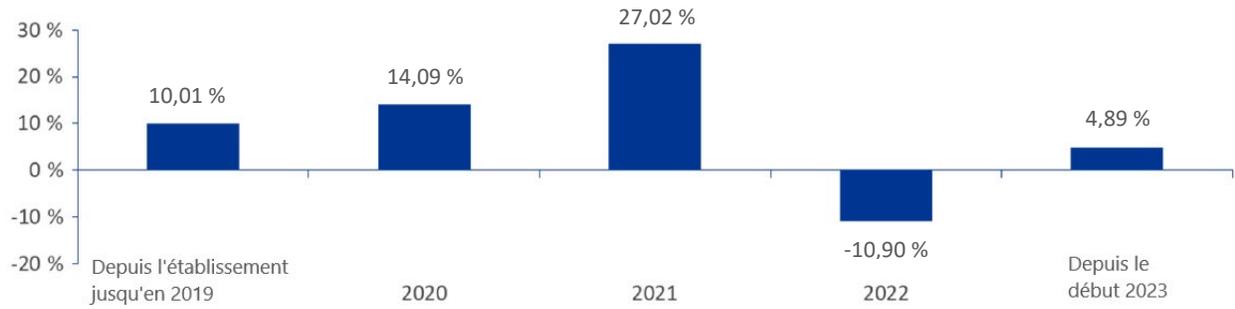
**Rendements annuels**

Les graphiques ci-dessous présentent le rendement annuel du Fonds pour chacun des exercices visés et font ressortir la variation de ce rendement d'un exercice à l'autre, pour chaque série du Fonds. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de la période, d'un placement effectué le premier jour de chaque période.

**Série A**

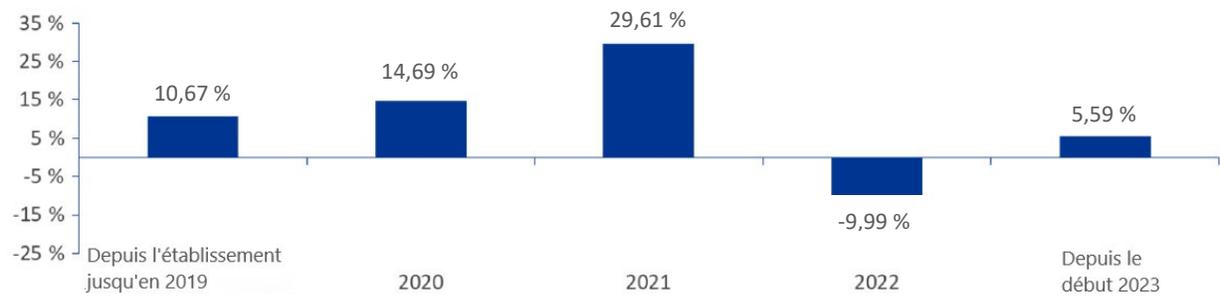
Le rendement pour 2019 correspond aux résultats de la période allant du 15 février 2019 au 31 décembre 2019.

Série F



Le rendement pour 2019 correspond aux résultats de la période allant du 15 février 2019 au 31 décembre 2019.

Série I



Le rendement pour 2019 correspond aux résultats de la période allant du 15 février 2019 au 31 décembre 2019.

Le graphique qui suit présente le rendement des positions acheteur et vendeur du portefeuille du Fonds pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 30 juin 2023, avant déduction des frais et charges et compte non tenu de l'incidence des autres actifs moins les passifs.

